

**Assemblée générale**

Soixante-douzième session

Documents officiels

Distr. générale
12 décembre 2017
Français
Original : anglais

Deuxième Commission**Compte rendu analytique de la 13^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 12 octobre 2017, à 10 heures

Président : M. Jürgenson (Estonie)**Sommaire**

Point 23 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (*suite*)

- a) Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (*suite*)
- b) Participation des femmes au développement (*suite*)
- c) Mise en valeur des ressources humaines (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 23 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement) (suite)

- a) Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (suite) (A/72/283)**
- b) Participation des femmes au développement (suite) (A/72/282)**
- c) Mise en valeur des ressources humaines (suite) (A/72/292)**

1. **M. Rahmanto** (Indonésie) dit que malgré les progrès réalisés, le rythme de l'élimination de la pauvreté demeure inégal et il y a encore dans le monde 1,6 milliard de personnes qui vivent dans une pauvreté multidimensionnelle. Si cette tendance se poursuit, l'élimination de la pauvreté continuera à être le principal problème mondial. Il est donc impératif d'entretenir l'élan acquis dans la mise en œuvre des stratégies d'élimination de la pauvreté, notamment en proclamant une troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté.

2. Le caractère multidimensionnel de la pauvreté appelle des mesures allant bien au-delà de la croissance économique : il faut créer des emplois pour assurer des moyens d'existence durables et il faut améliorer la qualité des ressources humaines. À cette fin, l'Indonésie a élargi la fourniture des services de base et la protection sociale. L'assurance maladie est l'une des plus ambitieuses dans le monde puisqu'elle couvre 66,4 % de la population. Le Gouvernement a alloué des ressources plus abondantes à la relance du secteur des ressources marines et au développement des infrastructures, en particulier dans les zones frontalières ou sous-développées et dans les îles reculées. Le nombre d'Indonésiens vivant en dessous du seuil de pauvreté est ainsi tombé de 17,75 % en 2006 à 10,86 % en 2016.

3. Les partenariats, l'égalité des sexes, un financement adéquat, des informations et des données fiables figurent parmi les principaux éléments indispensables pour assurer des conditions favorables à la réduction de la pauvreté et à l'application des stratégies d'élimination de celle-ci. L'ONU pourrait jouer un rôle important pour aider les États Membres à traduire les engagements pris à l'échelle mondiale en

matière d'élimination de la pauvreté en actions concrètes, en collaboration avec les autorités du pays concerné et sur la base des besoins effectifs. L'ONU devrait également continuer à coordonner le soutien apporté par le plan d'action interinstitutions à l'échelle du système pour l'élimination de la pauvreté.

4. **M^{me} Ochir** (Mongolie) dit que malgré les progrès appréciables accomplis par la communauté internationale dans l'élimination de la pauvreté grâce à une action concertée dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et des décennies des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, les progrès demeurent inégaux entre les régions et les pays. Ainsi, il est inacceptable que 10,7 % de la population mondiale restent dans un état d'extrême pauvreté. Étant donné le caractère polymorphe de la pauvreté, une action multidimensionnelle coordonnée s'impose pour que les efforts de lutte contre la pauvreté soient viables à terme. À ce sujet, elle note avec intérêt l'expérience acquise par les pays qui utilisent la méthode de l'indice de pauvreté multidimensionnelle pour suivre et accélérer les progrès dans ce domaine et définir des interventions objectives, bien modulées.

5. Malgré les gains obtenus dans la réalisation durable des OMD, un Mongol sur cinq vit toujours en dessous du seuil de pauvreté. Les perspectives de développement durable du pays à l'horizon 2030 prévoient de venir à bout de la pauvreté sous toutes ses formes, dans toutes ses dimensions, par la création d'emplois et la réduction des inégalités. Pour être efficaces, les politiques de réduction de la pauvreté doivent comprendre la création d'emplois, élargir l'accès aux services sociaux, mettre en place des filets de sécurité sociale et développer les ressources financières, technologiques et autres ressources productives; il faut également réunir les conditions favorables à l'égalité, l'équité et le respect de la légalité. Le Gouvernement mongol a pris plusieurs mesures allant dans ce sens : il attache la priorité à l'amélioration de l'accès à l'éducation, à tous les niveaux, pour mieux répondre aux besoins du marché du travail; il a mis en œuvre des moyens de protection sociale élargis au profit des groupes vulnérables de la population que sont les familles monoparentales, les mères d'enfants de moins de 3 ans, les étudiants, les personnes âgées ou handicapées. Les autorités ont lancé diverses actions de création d'emplois pour les jeunes, les bergers nomades, les personnes âgées et handicapées, elles ont organisé des programmes visant l'autonomisation des femmes

par une formation adaptée aux besoins du marché ainsi qu'un soutien aux nouvelles entreprises, en particulier dans les zones éloignées et les zones rurales du pays. Les autorités s'efforcent aussi de promouvoir le respect de la légalité et des droits de l'homme et d'assurer une répartition équitable de la richesse minière de la Mongolie. Son gouvernement entend n'épargner aucun effort pour accorder à tous les services de soins de santé pour protéger ainsi les gains acquis dans le cadre des OMD, et il s'efforcera de diversifier l'économie après la forte contraction de la croissance économique constatée entre 2014 et 2016.

6. **M^{me} Naowanondha** (Thaïlande) dit que l'élimination de la pauvreté, dans toutes ses dimensions, est bien l'objectif d'ensemble du Programme de développement durable à l'horizon 2030. S'il faut saluer la réduction de la pauvreté réalisée dans le monde au cours des 20 dernières années, les progrès sont inégaux entre pays et régions et il reste donc encore beaucoup à faire. L'élan engendré par la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) doit être entretenu.

7. La Thaïlande reconnaît le caractère multidimensionnel de la pauvreté et les autorités s'attaquent à l'inégalité dans le cadre de leur stratégie d'élimination de la pauvreté. Le Gouvernement investit dans la dimension sociale, la création d'emplois et la génération de revenus décents pour tous afin d'éliminer la pauvreté et d'assurer un développement soutenu et inclusif. Le Gouvernement a pris plusieurs mesures à ce sujet en mettant notamment en place des mesures de protection sociale pour aider les populations vulnérables, investi dans les moyens de transport et les télécommunications pour réduire la fracture physique et numérique entre villes et campagnes et créé en plus grand nombre des emplois pour les populations des zones rurales. Le salaire minimum standard a récemment été relevé et les autorités s'efforcent de faire progresser l'égalité des sexes et l'émancipation économique des femmes. Les enfants thaïlandais, mais aussi ceux de différents groupes de migrants, ont droit à 15 ans d'éducation gratuite et le régime général d'assurance maladie couvre désormais plus de 99 % de la population du pays.

8. L'inégalité entre pays reste un problème pressant qu'il faut aborder par une relance des partenariats mondiaux et une coopération internationale renforcée. La Thaïlande apporte une assistance technique et au renforcement des capacités à divers pays, notamment

ses voisins et plusieurs pays d'Afrique, et son gouvernement prévoit une augmentation de sa contribution à ce sujet. Enfin, elle réaffirme que son pays soutient l'action d'élimination de la pauvreté menée par l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et divers autres organismes des Nations Unies.

9. **M. Simpara** (Mali) dit qu'après la grave crise qui frappe le Mali depuis 2012, son gouvernement a pris plusieurs mesures pour promouvoir la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030. Il applique une stratégie de relance économique et de développement durable pour la période 2016-2018 qui retient cinq thèmes : renforcement de la paix et de la sécurité; stabilisation du cadre macroéconomique; promotion d'une croissance accélérée, soutenable et favorable aux pauvres qui engendre des emplois; accès équitable aux services de base; et promotion du développement institutionnel et de la bonne gouvernance. L'objectif d'ensemble de la stratégie est d'encourager le développement inclusif et durable, de réduire la pauvreté et l'inégalité dans le pays qui est uni et en paix. Des transferts en espèces ciblés en faveur des ménages frappés par l'insécurité alimentaire sont également assurés avec l'aide de la Banque mondiale; on espère ainsi que cette action atteindra 90 000 ménages d'ici à la fin de 2019. En outre, le Gouvernement applique un ambitieux programme présidentiel pour la période 2017-2020 dans le but de réduire notablement les inégalités dans l'accès aux services sociaux de base.

10. Pour résoudre la crise multidimensionnelle qui frappe son pays depuis 2012, son gouvernement est très attaché à la réalisation de l'Accord sur la paix et la réconciliation au Mali qui, en dehors des aspects politiques et relatifs à la sécurité, donne la priorité au développement national, notamment dans le nord du pays. Avec l'aide financière et technique de ses partenaires, le Gouvernement malien applique des mesures de développement à effet rapide dans les régions les plus vulnérables du pays et lance des activités génératrices de revenu au profit de la population, notamment les réfugiés et les personnes déplacées. L'application de sa stratégie d'élimination de la pauvreté a élargi l'accessibilité de l'eau potable dans les zones rurales et urbaines.

11. Son gouvernement est convaincu que l'égalité des sexes est la condition de l'élimination de la pauvreté. Après l'application de la loi de 2015 sur la promotion de la femme, le pourcentage de femmes qui sont élues aux fonctions de conseiller a atteint 27,5 % en 2016.

12. Constatant que des ressources considérables sont nécessaires pour assurer le développement de son pays, il demande à ses partenaires d'honorer les engagements qu'ils ont pris lors des conférences de donateurs tenues à Bruxelles en 2013 et à Paris en 2015.

13. **M. Tobgay** (Bhoutan) dit que la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté a donné des résultats encourageants, mais inégaux. Alors que le taux de pauvreté en Asie du Sud a diminué, passant de 29,4 % en 2008 à 15,1 % en 2013, c'est dans cette région du monde que se trouve la deuxième concentration de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, et celle-ci demeure courante dans les pays les moins avancés. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour parvenir à éliminer la pauvreté au cours de la prochaine décennie.

14. Dans sa volonté de développement, le Bhoutan a cherché à équilibrer croissance économique et développement social, durabilité environnementale et préservation culturelle dans le cadre d'une bonne gouvernance. Grâce à l'aide de ses partenaires, il a progressé dans la réalisation de l'objectif général d'élimination de la pauvreté, de façon que le Bhoutan est prêt à sortir bientôt de la catégorie des pays les moins avancés, la pauvreté multidimensionnelle ayant déjà été réduite de moitié. Cependant, des pans entiers de la population restent vulnérables au risque de retomber dans la pauvreté, et diverses mesures économiques doivent être prises pour préserver les importantes réalisations du pays en matière de réduction de la pauvreté et de développement durable à long terme. Un partenariat mondial robuste utilisant les mécanismes de financement désignés dans l'objectif de développement durable 17 est indispensable pour que le Bhoutan, pays sans littoral et parmi les moins avancés, améliore ses capacités productives pour réaliser le double objectif de l'élimination de la pauvreté et du développement durable. À cette fin, le Bhoutan devra diversifier son économie, créer une infrastructure de qualité, promouvoir les petites et moyennes entreprises, créer des emplois pour les jeunes et assurer leur perfectionnement professionnel, et intégrer les femmes dans le processus de développement.

15. **M^{me} Ahlawat** (Inde) dit que malgré les progrès considérables réalisés, la pauvreté chronique, massive, demeure le plus grave problème pour l'humanité et que les disparités dans les pays et entre pays continuent à s'aggraver. Dans un monde interdépendant, la paix et la prospérité à long terme ne pourront être réalisées que par des efforts collectifs. L'objectif de développement durable 17 résume la responsabilité collective de réaliser le développement durable.

16. Constatant que la pauvreté a des causes multiples, souvent liées entre elles, aux niveaux individuel et national, elle dit que l'importance mondiale des succès obtenus par l'Inde dans la dépaupérisation est largement reconnue. Son pays a fait beaucoup pour atténuer la pauvreté par des mesures conçues pour le bien-être de sa population. Les premiers gains concernent l'autosuffisance de la production vivrière, un meilleur accès à l'éducation, des soins de santé abordables, une économie diversifiée et des réformes sociales comportant une action différencialiste. Les autorités mettent maintenant l'accent sur une croissance économique rapide et inclusive et sur l'émancipation de la population. Des progrès notables sont faits dans la voie de l'inclusion financière, en particulier pour les pauvres et les groupes marginalisés et vulnérables, par l'application des techniques numériques afin de fournir des services et des prêts bancaires aux petits entrepreneurs. Une attention particulière est donnée à l'émancipation économique des femmes, notamment par l'éducation de la petite fille et par une plate-forme de vente en ligne à l'intention des femmes entrepreneurs, à l'amélioration de la productivité agricole et à des pratiques agricoles viables à terme par l'utilisation de la technologie – notamment celle de la télédétection qui donne des informations sur l'état des récoltes et l'eau disponible, ainsi que l'alerte rapide en cas de catastrophe naturelle.

17. **M. Fox-Drummond Gough** (Brésil) dit que la réalisation de l'objectif de développement durable 1 sur l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes, partout dans le monde, dépend directement de la réalisation de tous les objectifs de façon intégrée et indivisible. Avec l'adoption du cadre mondial relatif aux indicateurs de suivi des objectifs et cibles de développement durable, il faut maintenant réfléchir aux moyens d'utiliser cette feuille de route universelle pour réaliser dans tous les pays l'objectif du Programme pour 2030. Il se réjouit de la tenue du forum politique de haut niveau sur le développement durable, dont le thème en

2017 est « Éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en mutation ». Le Brésil a présenté un examen national volontaire lors du forum politique de haut niveau durant l'été.

18. L'expérience a montré l'importance d'une bonne intégration de tous les acteurs compétents dans le processus de décision et des mesures à prendre pour aborder le caractère multidimensionnel de la pauvreté. Une démarche fondée sur les droits de l'homme qui privilégie l'émancipation des femmes et des filles, la création d'emplois décents et l'accès à l'alimentation et aux services de base doit être suivie pour rompre le cercle vicieux de la pauvreté. Dans le contexte de l'élimination de la pauvreté au Brésil, les femmes ont joué un rôle central car c'est par elles que passent les transferts en espèces sous condition et les crédits au logement. La lutte contre l'inégalité est une condition du succès de la politique d'élimination de la pauvreté.

19. La deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté a été l'occasion d'importantes contributions à l'analyse des causes profondes de la pauvreté, mais beaucoup reste encore à faire. Le Brésil est donc favorable à la proclamation d'une troisième décennie commençant en 2018 pour préserver l'élan de la lutte contre la pauvreté.

20. **M^{me} Bakuramutsa** (Rwanda) dit que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes demeure le principal problème mondial et que sa solution est une condition du développement durable. Pour aider les pays à atteindre cet objectif, il est impératif de lancer une troisième décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2028) en s'appuyant sur les données collectées lors d'une évaluation des résultats de la deuxième Décennie.

21. Le Rwanda est parvenu à réduire le taux de pauvreté, ramené entre 2011 et 2014 à 39,1 %, grâce à l'application de sa stratégie de développement économique. L'un des objectifs de cette stratégie est de réduire la pauvreté pour la ramener en dessous de 30 % d'ici à 2020 par un renforcement des prestations sociales et des politiques économiques et sociales centrées sur l'individu, qui encouragent la croissance et l'investissement dans l'éducation, le développement des compétences, la création d'emplois et les soins de santé. Son pays reconnaît l'importance d'un développement inclusif dans la réalisation des ambitieux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il s'efforce délibérément d'améliorer la condition de la

femme, qui représente plus de la moitié de la population rwandaise, ainsi que des jeunes, qui représentent plus de 70 % des personnes en âge de travailler, pour les mettre au centre de ses priorités de développement, sachant bien que la valorisation inclusive des ressources humaines sera favorable à un développement durable dans les pays en développement.

22. L'aide du système des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux à la mobilisation des ressources pour la réalisation des politiques d'élimination de la pauvreté et des mesures correspondantes est essentielle. Il faut investir massivement dans la réalisation du Programme pour 2030, en particulier celle de l'objectif de développement durable 5 sur l'égalité des sexes, car cela est de nature à faciliter l'élimination de la pauvreté partout au monde.

23. **M. Mahmaminov** (Tadjikistan) dit que la communauté internationale est bien partie pour réaliser la tâche ambitieuse définie dans le Programme pour 2030, l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions; en effet, le taux de pauvreté dans le monde a été divisé par deux depuis 2000. Grâce à l'action menée pour réaliser les OMD et appliquer les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté, le Tadjikistan a ramené de 83 % en 2000 à 33 % en 2016 son taux de pauvreté. Les autorités continuent à privilégier l'élimination de la pauvreté; la nouvelle Stratégie de développement 2016-2030 et le Programme à moyen terme 2016-2020, alignés sur le Programme pour 2030, visent à faire descendre au-dessous de 20 % le taux de pauvreté d'ici à 2020.

24. La poursuite d'une croissance économique soutenue, soutenable et inclusive, l'investissement consacré à la santé publique et à l'éducation, l'amélioration des systèmes de protection sociale et l'action menée pour améliorer la résilience sont les conditions à remplir pour éliminer l'extrême pauvreté dans le monde. Le développement du commerce international et des investissements étrangers directs, pour résoudre des problèmes tels que la sécurité alimentaire et énergétique, les ressources en eau et les effets du changement climatique, devraient améliorer le bien-être de la population et contribuer à l'élimination de la pauvreté.

25. **M. Jackson** (Nigéria) dit que ce n'est pas un hasard si les questions de l'élimination de la pauvreté et de la participation des femmes au développement ont été discutées à l'occasion de la Journée internationale de la

filles, et il espère que la communauté internationale prendra les mesures voulues pour faire en sorte que chaque jeune femme puisse réaliser son potentiel.

26. Pour préserver l'élan engendré par la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, il serait indiqué d'évaluer la réduction réelle de la pauvreté dans le monde. Rappelant le lien entre pauvreté et insécurité, en particulier face à la montée de l'extrémisme, il dit que la pauvreté reste une menace majeure pour l'humanité, et qu'il faut donc s'attaquer à ce problème aux niveaux national et mondial conformément à l'objectif de développement durable 1.

27. L'élimination de la pauvreté est prioritaire pour son gouvernement, qui a lancé plusieurs interventions ciblées contre l'extrême pauvreté et l'illettrisme, la faim et la maladie. Plusieurs autres initiatives visent à réduire les disparités entre hommes et femmes dans l'emploi, résoudre le problème du chômage des jeunes et promouvoir la valorisation des ressources humaines, notamment par le programme N-Power qui consiste à offrir à 500 000 jeunes Nigériens la possibilité d'acquérir des compétences professionnelles.

28. Le Gouvernement est désireux de résoudre les problèmes de l'insécurité et de la montée de l'extrémisme violent et de préserver une bonne gouvernance, en s'appuyant sur des institutions fortes et en nouant des alliances régionales et mondiales dans la lutte contre l'extrême pauvreté. La diversification de l'économie, notamment par des exportations autres que le pétrole, continuerait à être un moyen de promouvoir la croissance, le développement durable et l'élimination de la pauvreté, l'accent étant mis sur l'agriculture et le secteur minier, l'investissement étranger direct dans les domaines où le Nigéria dispose d'un avantage comparatif. Diverses initiatives agricoles ont été lancées et les autorités s'emploient à garantir que les atouts agricoles du Nigéria sont valorisés par le transfert de technologie, la promotion des exportations et le développement rural. Le Nigéria encourage d'autres pays à ouvrir leur marché à ses produits.

29. **M. Costa Chaves** (Timor-Leste) dit que les politiques sociales et économiques de son pays visent à réduire la pauvreté, à améliorer la sécurité et la stabilité et ainsi à poser les bases de la construction du pays. Le Plan de développement stratégique 2011-2030 présente les grandes lignes du reclassement du Timor-Leste en 2030 au plus tard, dans la catégorie des pays prospères, à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

30. Depuis l'accès à l'indépendance en 2002, le Timor-Leste fait figurer l'éducation et les soins de santé de qualité dans la stratégie de réduction de la pauvreté. Le taux net de scolarisation a augmenté, les taux de mortalité infantile ont diminué et les soins prénatals et la vaccination ont été élargis. La construction d'infrastructures pour soutenir l'activité économique a engendré un progrès réel par l'amélioration du réseau routier et de la distribution d'électricité, qui atteint 83 % des ménages en 2016. L'accès à l'eau potable dans les régions reculées s'est amélioré et de nombreux centres de soins ont été construits dans tout le pays. Diverses mesures de réduction de la pauvreté visant principalement les femmes ont été prises avec succès. Par exemple, l'indépendance financière et la sécurité alimentaire des femmes rurales ont été améliorées grâce à une formation à l'entreprise et à la création de caisses mutuelles d'épargne et de crédit.

31. Ces mesures ont eu l'heureux effet de faire baisser le taux de pauvreté, qui était de 50 % en 2007, à 41 % en 2015. Cependant, l'augmentation rapide du nombre de jeunes complique le développement. Les autorités s'emploient donc à développer une économie non pétrolière et à mieux utiliser les prêts concessionnels pour accélérer la diversification économique.

32. Les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement, les pays en situation de conflit ou sortant d'un conflit, les États fragiles et les territoires non autonomes ont besoin d'un financement adéquat et prévisible pour satisfaire leurs besoins propres et résoudre leurs problèmes particuliers, et garantir ainsi qu'il n'y a pas de laissés-pour-compte. Un développement plus inclusif facilitant l'accès des femmes, des jeunes et des enfants aux technologies nouvelles et à l'innovation contribuerait beaucoup à l'élimination de la pauvreté.

33. **M. Abdulrahman** (Bahreïn) dit que son pays attache une grande importance à la condition de la femme et reconnaît à sa juste valeur la contribution des femmes à la vie sociale, économique et politique du pays. La Constitution de 2002 pose le principe de la participation des femmes à tous les aspects du développement et met l'accent sur l'égalité des sexes. Les femmes, dans le pays, ont acquis de nombreux droits, et il y a là un modèle qui pourrait être imité ailleurs. La condition féminine à Bahreïn a été améliorée par l'action collective des pouvoirs publics et des citoyens. Le Plan national pour la promotion de la femme bahreïnienne (2013-2022) privilégie la stabilité de

la famille, l'égalité des chances, l'acquisition continue de connaissances, la qualité de la vie et la formation de spécialistes de l'émancipation économique des femmes. Leur contribution au développement économique est facilitée par un meilleur accès aux ressources financières, aux services consultatifs et à une formation, ainsi que par la création de comités d'égalité des sexes. Grâce à de tels efforts, la proportion de femmes dans la population active est passée de 4,9 % en 1971 à 33 % en 2014. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à occuper des postes importants dans les entreprises et les professions. En mars, au Siège de l'ONU, à New York, Bahreïn a annoncé la création du prix mondial Princesse Sabika bint Ibrahim Al Khalifa pour l'autonomisation des femmes.

34. **M^{me} Hamdouni** (Maroc) dit que si le taux d'extrême pauvreté et le pourcentage de personnes sous-alimentées ont sensiblement baissé durant la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, beaucoup de pays, notamment en Afrique subsaharienne, continuent de souffrir de la pauvreté et des inégalités, exacerbées par les crises économiques et politiques, la déperdition de biodiversité et de services écosystémiques et les catastrophes naturelles. L'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions reste le plus grave problème mondial et sa solution est une condition indispensable du développement durable.

35. L'élimination de la pauvreté est une préoccupation constante des autorités marocaines. Ces dernières années, les budgets publics ont prévu une augmentation des crédits alloués aux secteurs sociaux, en particulier l'éducation, la santé publique et le logement, et des dispositions spéciales ont été prises pour soutenir l'emploi des jeunes. Les autorités attachent aussi la priorité à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, par l'adoption de mesures visant à assurer l'autosuffisance alimentaire, le développement d'entreprises agricoles familiales communes et la promotion d'activités génératrices de revenus, en particulier à l'intention des femmes rurales.

36. La stratégie suivie par son pays pour réduire la pauvreté repose sur une démarche participative qui place les citoyens au centre de la politique suivie, sur le renforcement du processus démocratique, l'établissement d'une société juste et prospère ainsi que le développement d'une économie robuste et compétitive génératrice d'une croissance durable et inclusive. Plusieurs initiatives sont prises pour atteindre

ces objectifs, notamment l'Initiative nationale pour le développement humain qui cherche à réduire la fracture sociale, l'Observatoire national du développement humain qui mène des études sur la pauvreté, le Plan Maroc vert qui cherche à améliorer les conditions de vie des ruraux pauvres et un régime d'assistance médicale aux économiquement démunis ainsi qu'une stratégie nationale de microfinance dont on attend qu'elle crée ou finance 2 millions d'emplois d'ici à 2020.

37. Le Maroc a fait de la coopération Sud-Sud et triangulaire une priorité de sa politique étrangère en vue de soutenir les pays africains et de réaliser une croissance partagée, éliminer la pauvreté et assurer le développement humain. Son pays reste attaché à la lutte contre la pauvreté et à la réalisation des objectifs du Programme pour 2030. Son initiative en matière de régionalisation, la réforme aux niveaux régional et local, la promotion de la légalité et la lutte contre la corruption devraient faciliter des synergies entre les acteurs.

38. **M. Chigejo** (Zimbabwe) dit que malgré les efforts déployés durant la deuxième Décennie, on est encore loin d'avoir éliminé la pauvreté et il y a encore des laissés-pour-compte. Les progrès ont été inégaux et beaucoup de pays subsahariens restent aux prises avec la pauvreté. Mais il faut respecter le droit des pays en développement de formuler leur propre stratégie d'élimination de la pauvreté conformément à leurs priorités propres et encourager une démarche cohérente dans la lutte contre la pauvreté. De vastes partenariats valorisant les synergies devraient être élaborés s'agissant de toutes les dimensions de l'élimination de la pauvreté et du développement durable, et il faut s'efforcer d'obtenir le concours du secteur privé à l'application du Programme pour 2030.

39. Son gouvernement attache la priorité à un soutien au secteur productif de l'économie comme moyen d'augmenter la production intérieure, de stimuler la croissance économique, créer des emplois et réduire la pauvreté. Ces secteurs sont surtout l'agriculture, la production manufacturière, les industries extractives et le tourisme, et ils bénéficient d'un investissement direct intérieur et étranger avec des taux d'intérêt faibles.

40. Son gouvernement reconnaît le rôle critique que jouent les femmes dans le développement, la croissance économique et la création de richesses, et il adhère donc à l'objectif d'émancipation économique des femmes. Des mesures sont prises pour faciliter leur participation à l'activité productive. L'attribution de terres à des

femmes dans le cadre de la réforme agraire a entraîné une augmentation de l'esprit d'entreprise chez les femmes et une amélioration de la qualité de vie de beaucoup d'entre elles et de leur famille. L'aide apportée aux femmes dans le secteur agricole est en outre augmentée par la fourniture d'intrants agricoles, d'activités de formation et d'équipement. L'établissement de la Women Empowerment Bank, prévue pour ouvrir ses portes à la fin de 2017, est une nouvelle étape de l'émancipation économique des femmes et devrait aider à intégrer la majorité des Zimbabwéennes dans le système financier officiel. Le Zimbabwe sera reconnaissant de toute aide financière et à la création de capacités qui pourrait être apportée aux mesures d'émancipation économique des femmes.

41. **M^{me} Raviлова-Borovik** (Fédération de Russie) dit que son pays salue les progrès réalisés depuis 2000 dans l'élimination de la pauvreté, et pourtant, malgré cela et malgré l'importance des ressources financières déployées, le problème n'est pas résolu. En outre, le développement rapide de la technologie a fait apparaître un nouveau type de pauvreté, la pauvreté de la population employée. Environ 10 % des travailleurs, dans le monde, doivent vivre et faire vivre leur famille avec moins de 1,90 dollar par jour. Bien souvent incapables de survivre avec un revenu salarié aussi faible dans l'économie légale, ils doivent se tourner vers des activités semi-légales qui les obligent à refuser un emploi permanent; ces activités bien souvent ne sont pas assorties de la protection sociale qu'il faudrait et s'accompagnent d'une augmentation de la corruption. Étant donné les différences présentes dans les systèmes sociaux et économiques et les résultats inégaux obtenus par les pays dans la réalisation des OMD, il faudra trouver des solutions pour résoudre le problème des salariés pauvres. L'expérience acquise par tel ou tel État et par les organisations internationales telles que l'Organisation internationale du Travail (OIT) serait utile à cet égard.

42. La Fédération de Russie applique plusieurs mesures pour garantir aux travailleurs un salaire équitable. Mais avec l'apparition de nouveaux emplois non classiques d'emplois, la mobilité grandissante de certains segments du marché du travail et l'évolution des relations professionnelles, ces mesures supposent le concours des entreprises privées.

43. Son pays est disposé à partager son expérience de l'élimination des causes de la pauvreté dans la population salariée. Lors de la Conférence

internationale de haut niveau sur le travail décent tenue en 2012 à Moscou, un accord entre donateurs multilatéraux a été signé sur une stratégie de formation à l'intention de certains pays de la Communauté d'États indépendants, le Moyen-Orient et l'Asie, à laquelle la Fédération de Russie a apporté une contribution de 8 millions de dollars entre 2012 et 2014. Un accord a été signé entre la société russe Lukoil et l'OIT pour le lancement d'une coopération cherchant à attirer des ressources privées vers des projets de l'OIT. La première réunion entre les ministres du travail et de l'emploi du Brésil, de la Fédération de Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud (BRICS) et le Directeur général de l'OIT en 2016 a facilité un dialogue sur la solution des problèmes sociaux et de l'emploi dans ces pays.

44. **M. Paudel** (Népal) dit que le fait que le Programme pour 2030 accorde le degré de priorité le plus élevé à l'élimination de la pauvreté témoigne de la gravité de la question. La situation est fort sombre dans les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, où le sous-équipement et l'absence d'accès aux ressources compromettent le développement des capacités productives. La nature polymorphe, complexe, de la pauvreté et de l'inégalité sociale est le principal obstacle au développement durable. Une démarche globale, cohérente, bien ciblée et concertée doit être suivie pour résoudre les aspects socioéconomiques, humains et environnementaux de la pauvreté et de l'inégalité.

45. La réduction de la pauvreté est au centre de l'action de développement du Népal depuis 25 ans, et des progrès remarquables ont été obtenus. L'extrême pauvreté a en effet été réduite de moitié au cours des 15 dernières années, et son pays est bien parti pour la ramener en dessous de 5 % d'ici à 2030. Le Népal a l'ambition de sortir en 2022 de la catégorie des PMA, bien que les conséquences du séisme survenu en 2015 compliquent beaucoup la tâche.

46. Ce que chaque pays peut faire isolément ne suffira pas et doit être complété par des mesures de soutien international offrant aux pays les moins avancés et aux pays en développement sans littoral un soutien financier et technique prévisible, accru et soutenu. Des pays tels que le Népal, qui se relèvent d'un conflit ou d'une série de catastrophes, ont bien besoin d'un tel soutien.

47. Les mécanismes de suivi et d'examen, notamment prévus dans le Programme pour 2030, doivent être plus

efficaces. Une matrice détaillée serait utile, en particulier pour les pays où les besoins sont les plus grands, afin de suivre la réalisation de tous les objectifs et cibles et de repérer les liaisons interindustrielles afin de faciliter l'application de mesures correctives et de rétroaction nécessaires.

48. **M. Maope** (Lesotho) dit que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes est l'un des principaux engagements consignés dans le Programme pour 2030. Tous les pays ont l'obligation de donner la priorité à l'emploi productif et au travail décent pour tous. Il est fâcheux que la vigoureuse performance économique de l'Afrique au cours des 20 dernières années ne se soit pas traduite par une réduction appréciable de la pauvreté et n'ait pas créé un nombre suffisant d'emplois décents. La croissance rapide, en Afrique, reste centrée sur les exportations de produits primaires, sans création de valeur ajoutée, et cela retentit sur les nombreuses cohortes de travailleurs pauvres.

49. Dans la promotion de la croissance industrielle, les pays devraient soutenir les petites et moyennes entreprises et suivre des politiques ayant pour but d'aider les travailleurs pauvres. L'investissement consacré à la création d'emplois agricoles et non agricoles doit donner la priorité à l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et augmenter les revenus ruraux. Les coopératives et les institutions rurales doivent participer à la lutte contre la pauvreté.

50. Alors que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes figurent en bonne place dans le Programme pour 2030, les progrès accomplis sur de nombreux aspects de la condition féminine n'ont pas abouti à une véritable parité entre femmes et hommes. Dans la plupart des cas, les femmes ne profitent toujours pas du principe « à travail égal, salaire égal » et elles reçoivent moins souvent que les hommes une pension de retraite. Elles sont ainsi souvent victimes d'inégalités de revenus pendant toute leur existence. Il appelle donc le système des Nations Unies à continuer à jouer son rôle de coordination dans l'aide à la lutte que mènent les pays en développement contre la pauvreté.

51. **M^{re} Grysa** (Observateur du Saint-Siège), citant le pape François, dit qu'il faut trouver un moyen pour que tous bénéficient des fruits de la terre. La pauvreté est en effet l'une des conséquences tragiques de l'exclusion sociale, économique et politique encouragée par des phénomènes tels que l'excessive inégalité, qui concentre les avantages de la croissance économique

dans les mains de quelques-uns, et des politiques d'austérité budgétaire qui, de façon non intentionnelle, aliènent les pauvres et frappent surtout les femmes. L'exclusion a pour effet d'appauvrir des communautés entières en bloquant les précieuses contributions que pourraient apporter ceux-là mêmes qui sont exclus.

52. À l'évidence, l'antidote de l'exclusion n'est autre qu'une inclusion concertée, centrée à long terme sur le développement, en particulier par un investissement dans la prime enfance, la santé publique et l'éducation, autant d'éléments bénéfiques pour le développement, les résultats scolaires et la productivité. L'application ou l'expansion des mesures de protection sociale dans les pays développés comme dans les pays en développement contribueraient à une croissance favorable aux pauvres et aideraient à résorber la pauvreté. Les programmes d'inclusion doivent viser les femmes et les filles qui sont les premières touchées par la pauvreté. Pour réaliser la parité et l'égalité sur le marché du travail, il faut reconnaître le travail informel accompli par les femmes. L'inclusion économique est indispensable pour lutter contre les violations des droits fondamentaux telles que l'exploitation de la main-d'œuvre féminine domestique ou migrante et la traite des personnes.

53. L'élimination de la pauvreté est la condition de la réalisation de tous les autres objectifs de développement. C'est pourquoi les Nations Unies, dans tous les aspects de leur mission, doivent privilégier l'élimination de la pauvreté et l'inclusion sociale, politique et économique.

54. **M. Mohammed** (Soudan) dit que si des progrès notables ont bien été faits dans l'élimination de la pauvreté en Afrique et dans les pays les moins avancés, les progrès ont été beaucoup plus lents en Afrique subsaharienne, et la pauvreté y reste le principal obstacle à la réalisation du Programme pour 2030. Le Gouvernement soudanais a pris plusieurs initiatives pour éliminer la pauvreté, notamment dans le programme quinquennal de réforme économique 2015-2019 et dans le plan national d'élimination de la pauvreté. Des mécanismes spécifiques ont également été créés, notamment une caisse pour l'emploi des jeunes et une caisse de microcrédit. L'organisme caritatif national Diwan al-Zakat joue un rôle majeur dans l'aide apportée aux groupes les plus vulnérables, notamment les veuves et les orphelins. Les autorités prêtent également une attention particulière à la

promotion de la femme, et 30 % des sièges au parlement et des postes du pouvoir exécutif leur sont réservés.

55. Le Soudan se heurte à plusieurs difficultés dans la réalisation des objectifs du Programme pour 2030, notamment un lourd endettement et son exclusion des avantages de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) alors même qu'il remplit les conditions pour en bénéficier. Le Soudan est gravement touché par les effets du changement climatique et il sort d'un conflit. Son pays a donc besoin d'une aide, et il engage la communauté internationale à honorer les engagements pris en matière d'aide publique au développement.

56. **M^{me} Muraki-Gottlieb** (Observatrice de la Chambre de commerce internationale), citant la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que le secteur privé et les organisations de la société civile appuient les efforts visant à éliminer la pauvreté en élaborant, mettant à l'essai et appliquant à plus grande échelle des solutions rentables et adaptées au contexte [A/72/283, par. 67 f)], fait observer qu'un régime commercial ouvert a déjà eu pour effet de sortir plus d'un milliard de personnes de la pauvreté; elle ajoute que le commerce durable, qui encourage la croissance économique, est un moyen de relever les niveaux de vie et de préserver l'environnement et peut donc être une solution au problème de la pauvreté. Les institutions financières pourraient jouer un rôle pour fournir des moyens de financer le commerce qui permettent d'aider à intégrer les économies émergentes dans les échanges commerciaux mondiaux; une coopération étroite avec les banques de développement et les banques commerciales permettrait de réduire les risques et faciliterait les transactions dans les pays et dans les marchés jusqu'à présent difficiles à pénétrer.

57. La création de possibilités nouvelles par l'éducation et notamment la formation professionnelle peuvent rendre le commerce mondial plus inclusif et plus durable. La création de capacités – particulièrement importante pour les femmes, les filles et les populations désavantagées – aide à adapter la main-d'œuvre à un marché du travail en mutation rapide et à créer des marchés pour des courants d'échanges mutuellement bénéfiques et fiables. Les progrès rapides de la technologie ont un impact profond sur l'existence quotidienne et peuvent relancer la croissance, la création d'emplois et les perspectives d'éducation, d'apprentissage et d'innovation. Le développement d'une infrastructure capable d'accélérer l'accès à l'économie numérique et une législation nationale

transparente reposant sur le respect de la légalité seraient aussi des moyens d'attirer l'investissement.

58. Le secteur privé joue un rôle important dans la mobilisation des ressources et la fourniture de connaissances spécialisées dans la création de capacités et l'investissement pour le développement durable. Elle appelle de ses vœux la formation de partenariats durables, authentiques et à long terme, dans le cadre d'une collaboration multipartite soutenue pour éliminer la pauvreté. À ce sujet, la Chambre de commerce internationale espère voir se renforcer les relations avec les organismes des Nations Unies, les organisations intergouvernementales, les groupes publics, les gouvernements, les universités et la société civile.

59. **M^{me} Barth** (Organisation internationale du Travail – OIT) dit que le plein emploi, la création d'emplois décents pour tous et une protection sociale efficace sont les conditions de la rupture du cercle vicieux de la pauvreté et de la réalisation des objectifs de développement durable. Comme il y a encore dans le monde environ 780 millions de travailleurs qui ne peuvent se sortir et sortir leur famille de la pauvreté, la question de la mauvaise qualité des emplois est pressante. Alors que près d'un tiers des pauvres, dans les pays en développement, ont bien un emploi, il s'agit d'emplois peu qualifiés, parfois non rémunérés, n'offrant aucune protection sociale. Dans les pays développés, un plus grand nombre de travailleurs ont un emploi salarié mais ils risquent aussi de retomber dans la pauvreté et les problèmes sont souvent exacerbés par de graves disparités entre les sexes. L'élargissement de la protection sociale universelle aiderait à s'assurer qu'il n'y a pas de laissés-pour-compte; la recommandation de l'OIT concernant les socles nationaux de protection sociale offre à cet égard des directives utiles. La recommandation de l'OIT concernant la transition d'une économie informelle à une économie formelle offre des directives pratiques aux pays sur les moyens de promouvoir la création d'emplois décents dans l'économie formelle.

60. Les politiques du marché du travail actuellement suivies devraient être renforcées et affinées. Les politiques de l'emploi doivent s'intégrer dans une politique macroéconomique plus complète et être adaptées aux besoins et priorités de chaque pays. Les mesures prises pour diversifier la base productive, résoudre le problème de l'emploi précaire et investir dans l'agriculture, l'économie rurale non agricole et les autres secteurs en retard devraient faciliter la solution de

plusieurs problèmes structurels qui font obstacle à la multiplication des emplois décents et à l'élimination de la pauvreté.

61. **M. Maseli** (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel – ONUDI) dit que les analyses faites par l'ONUDI ont montré que les progrès accomplis depuis 1990 dans l'élimination de la pauvreté ont été inégaux, en partie en raison de la diversité des résultats obtenus par les pays, en particulier dans les pays les moins avancés qui n'ont pas toujours réussi à assurer leur transformation structurelle et leur industrialisation. Dans les régions qui ont réussi à réduire la pauvreté comme l'Asie de l'Est et le Pacifique, la croissance économique s'est accompagnée d'une augmentation de l'emploi industriel et de la valeur ajoutée manufacturière. Dans des régions telles que l'Afrique qui n'ont pas réussi à réduire la pauvreté ou l'ont fait beaucoup plus lentement, la croissance économique s'est appuyée sur les ressources naturelles sans qu'il y ait transformation structurelle.

62. L'industrialisation est pourtant un moteur de la transformation structurelle et elle aide à éliminer la pauvreté en créant des emplois décents et productifs, en particulier dans le secteur manufacturier. L'ONUDI a donné aux pays des conseils techniques sur les moyens de promouvoir un développement industriel inclusif et viable à terme, notamment dans le cadre de son Programme de partenariat de pays et grâce à l'Initiative élargie de développement accéléré de l'agriculture et de l'agro-industrie. L'ONUDI est également engagée dans la création d'emplois pour les jeunes, en soutenant la création et l'expansion des très petites, petites et moyennes entreprises dans beaucoup de pays.

63. **M^{me} Mucavi** (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture – FAO) dit que malgré les progrès importants accomplis dans la réduction de la pauvreté au cours des 30 dernières années, il y a dans le monde 779 millions de personnes qui vivent encore dans la pauvreté extrême, pour deux tiers dans les zones rurales. Pour appliquer avec succès le Programme pour 2030, il est donc essentiel de susciter dans le milieu rural une croissance inclusive. La publication de la FAO intitulée *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2017* propose une stratégie de promotion de la transformation inclusive du milieu rural qui devrait contribuer non seulement à l'élimination de la pauvreté en milieu rural mais également à éliminer la faim et la malnutrition dans les villes.

64. La croissance de la demande alimentaire urbaine constituera une force allant puissamment dans le sens de la transformation inclusive du milieu rural. Les exploitations familiales auront besoin d'une aide pour répondre à cette demande, et il faudra notamment des mesures tendant à faciliter l'accès aux intrants et aux marchés agricoles, à encourager l'adoption de pratiques écologiquement viables adaptées aux besoins locaux et à renforcer les services consultatifs ruraux, les organisations de producteurs et le respect des droits à l'occupation du sol. La planification du développement rural et le développement de l'infrastructure sont également des moyens importants de connecter le milieu rural et les marchés urbains et d'encourager la création d'emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes. L'investissement dans les zones rurales aidera à atteindre ceux qui sont le plus exposés au risque d'être laissés pour compte, à transformer l'environnement rural et à produire des avantages appréciables pour les villes et les citadins.

La séance est levée à 11 h 55.